

## INSCRIPTION A LA PROCEDURE D'ADMISSION

### Diplôme d'Etat **ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL (AES)**

#### CALENDRIER DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

Dates période d'inscription : **du 17 mars au 5 juin 2025**

Dates divulgation de la recevabilité : le **16 juin 2025**

Dates des oraux d'admission et de positionnement : **le 2 juillet 2025**

Dates divulgation des résultats : **le 10 juillet 2025**

### Pas de frais d'inscription

**Liste des documents à retourner dans l'espace personnel ou à transmettre par mail**

#### À déposer dans l'espace personnel :

#### **Uniquement pour les candidats inscrits aux épreuves d'admission :**

- l'écrit à produire

#### **Pour tous les candidats** (inscrits aux épreuves d'admission ou à l'oral de positionnement) :

- le questionnaire

#### **Pour les candidats salariés dont le financement est pris en charge par l'employeur**

- Certificat de travail
- Attestation de prise en charge
- Attestation sur l'honneur du poste occupé

#### À transmettre par mail à [admission@irts-fc.fr](mailto:admission@irts-fc.fr) :

#### **Pour les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail :**

- Avis de situation France Travail (que vous pouvez télécharger depuis votre espace personnel France Travail)

**ADMISSION 2025**  
**ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL**

**ÉCRIT À PRODUIRE**  
**UNIQUEMENT par les candidats inscrits aux épreuves d'admission**

Document évalué lors de l'étude de dossier

Présentez votre parcours scolaire, professionnel et personnel en faisant apparaître les qualités personnelles et compétences qui vous semblent utiles à l'exercice du métier d'AES puis présentez vos attentes de la formation.

**RAPPEL :**

- **Cet écrit à produire**, comme votre CV et votre lettre de motivation, seront notés par la Commission d'admission qui procède à la sélection des dossiers.
- Cet écrit **est à déposer sous format PDF dans votre espace personnel** lors de votre inscription.

**Consignes rédactionnelles pour l'écrit à produire :**

- Deux pages (maximum) sur l'ensemble de l'écrit.
- Un écrit dactylographié : police Arial 12.

**N'oubliez pas d'indiquer votre nom et prénom en haut à droite de la première page.**

**ADMISSION 2025**  
**ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL**

**QUESTIONNAIRE A RENSEIGNER**  
**Par tous les candidats**

Support à disposition des jurys pour  
l'oral de positionnement ou l'oral d'admission

**Question :**

Pourquoi avez-vous fait le choix du métier d'Accompagnant Éducatif et Social ?

En vous basant sur votre parcours de formation, vos expériences professionnelles et/ou bénévoles et/ou personnelles, expliquez les raisons de votre choix de devenir AES et illustrez votre propos par une situation vécue et les enseignements retirés.

**RAPPEL :**

- **Ce questionnaire, comme votre CV et votre lettre de motivation, seront mis à la disposition du jury et serviront de support à l'oral de positionnement ou à l'oral d'admission.**  
La réponse à ce questionnaire sera appréciée et évaluée au regard de la pertinence du contenu.
- **Le questionnaire est à déposer sous format PDF dans votre espace personnel** lors de votre inscription.

**Consignes rédactionnelles pour le questionnaire :**

- Deux pages (maximum) sur l'ensemble de l'écrit.
- Un écrit dactylographié : police Arial 12.

**N'oubliez pas d'indiquer votre nom et prénom en haut à droite de la première page**

**À compléter impérativement dans le cas d'un financement par l'employeur et à déposer dans votre espace personnel**

**CERTIFICAT DE TRAVAIL**

Je soussigné M. .... agissant en qualité d'employeur

**Établissement Gestionnaire :** .....

Adresse.....

Téléphone et fax : .....

E-mail : .....

**Lieu de travail : (si différent de la structure employeur)**

Nom et adresse.....

Nom du Responsable : .....

Téléphone et fax : .....

E-mail : .....

**Certifie employer M. ....**

Dates (merci de préciser la durée exacte du contrat) :

Du ..... au .....

- en CDD
- en CDI
- en Contrat de Professionnalisation
- en Contrat d'apprentissage
- en Contrat d'Avenir
- autre type de contrat (préciser lequel : .....

Ce stagiaire travaillera

- à temps complet
- à temps partiel
- de jour
- de nuit
- les deux (à préciser) .....

Le stagiaire participera à des réunions

- non
- oui, lesquelles ? Quels jours ? A quel rythme ? .....

La formation se déroulera sur :

- son temps de travail
- son temps personnel
- les deux (à préciser) .....

Date et Signature

Cachet de l'Établissement



- **À compléter impérativement dans le cas d'un financement par l'employeur et à déposer dans votre espace personnel -**

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné M. ..... agissant en qualité d'employeur

atteste que M.....

**n'occupe pas un poste en lien avec la fonction d'Accompagnant Éducatif et Social.**

- descriptif du poste occupé : .....  
.....  
.....

et donc réalisera, dans le cadre d'un parcours complet de formation, **840** heures de stage en deux ou trois périodes dont une au moins de **280** heures.

**occupe un poste en lien avec la fonction d'Accompagnant Éducatif et Social.**

- descriptif du poste occupé : .....  
.....  
.....

et donc réalisera, dans le cadre d'un parcours complet de formation, un stage professionnel de **140** heures (dans l'établissement employeur mais auprès d'un autre public ou hors établissement employeur)

Date et Signature

Cachet de l'Établissement



**IRTS**  
**FRANCHE-COMTÉ**

INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL  
DE FRANCHE-COMTÉ

- À compléter impérativement dans le cas d'un financement par l'employeur et à déposer dans votre espace personnel -

**ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE**

Je soussigné M. ..... agissant en qualité d'employeur  
certifie que le coût pédagogique de la formation de M .....  
- d'une durée de **12 mois**  **Merci de cocher la durée du cursus choisie**  
- d'une durée de **24 mois**   
sera pris en charge par :

<input type="checkbox"/> ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE ORGANISME FINANCEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE
Nom de l'Établissement :   	Nom de l'organisme :   	Préciser quel autre type de financement :   
Adresse :   	Adresse :   	

dans le cadre d'un **parcours entier**.

ou

dans le cadre d'un **parcours partiel**.

Date et Signature

Cachet de l'Établissement

## INSCRIPTION A LA PROCEDURE D'ADMISSION

Diplôme d'État  
**ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL (AES)**

### CALENDRIER DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

Dates période d'inscription : **du 17 mars au 5 juin 2025**

Dates divulgation de la recevabilité : le **16 juin 2025**

Dates des oraux d'admission et de positionnement : **le 2 juillet 2025**

Dates divulgation des résultats : **le 10 juillet 2025**

### Pas de frais d'inscription

#### Liste des documents à conserver par le candidat

- Projet pédagogique de l'IRTS de Franche-Comté
- Tableaux des passerelles : Dispenses de formation et allègements de formation
- Référentiel professionnel

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## Introduction

L'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté (IRTS-FC) a pour mission de former des professionnels compétents et engagés dans le domaine du travail social. Le travail social est un secteur dynamique, en constante évolution, qui nécessite des compétences variées pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Ce projet pédagogique vise à structurer notre approche éducative en mettant l'accent sur l'accueil, l'accompagnement, et les dispositifs d'aide à l'insertion. En se basant sur les projets antérieurs et des pratiques éprouvées, ce document propose un cadre de référence pour guider les actions pédagogiques au sein de l'établissement.

## Les objectifs

L'IRTS de Franche-Comté articule la formation des travailleurs sociaux autour de 5 objectifs principaux :

- **Acquérir des connaissances, des capacités et des compétences** grâce à un processus d'apprentissage et de théorisation. Il s'agit de saisir la complexité du fait social et de le construire comme objet de connaissance, d'apprendre à isoler et analyser les composantes essentielles, d'élaborer un projet d'intervention propre, de le mettre en œuvre et d'en évaluer les effets,
- **Préserver le caractère généraliste des formations** : face à la complexification des enjeux et à la diversification des missions qui incombent au segment de l'intervention sociale (diversité des fonctions, multiplicité des champs institutionnels, pluralité des populations accompagnées ou suivies, élargissement du partenariat...), il est nécessaire de penser la formation dans une vision multiple et globale. L'intervention professionnelle n'est pas saisissable par un seul discours disciplinaire. L'inconvénient d'une formation généraliste peut être son manque d'opérationnalité immédiate. Son avantage est que les compétences génériques sont intemporelles, échappent aux effets de mode et assurent la permanence des fondamentaux du métier,
- **Ancrer les métiers du social dans des logiques communes d'accompagnement, d'aide, de participation** à la vie sociale : chaque métier possède des spécificités inhérentes à son histoire, à ses conditions d'exercice, aux publics accueillis ou accompagnés. Cet objectif s'inscrit dans les orientations de l'État suite aux réformes des différents diplômes.
- **Permettre aux étudiants et stagiaires de développer leurs propres connaissances et savoirs** construits à partir de leurs expériences personnelles et professionnelles et des compétences acquises durant la formation.
- **Participer à la construction de culture(s) professionnelle(s)**, ce qui passe par l'enrichissement d'une culture générale confrontée aux représentations nécessaires à l'action, dans une expérience professionnelle collective et singulière.

### A) L'accueil et l'intégration des nouveaux Apprenants

L'accueil est la première étape essentielle dans la formation des futurs travailleurs sociaux. Un bon accueil doit être chaleureux, inclusif et favoriser un climat de confiance. Il est fondamental pour instaurer une relation positive entre les étudiants et leur environnement d'apprentissage. A cet égard, l'IRTS de Franche-Comté accueille les futurs apprenants bien avant la rentrée universitaire pour une journée d'intégration et de rencontre avec les employeurs du secteur. Le parcours d'intégration comprend différentes phases dont :

## **1) Les visites d'orientation :**

- Les journées portes ouvertes annuelles, permettent aux futurs étudiants de découvrir l'établissement, les installations, et l'équipe pédagogique. Ces journées permettent également d'expliquer la philosophie de formation de l'IRTS et de présenter les différents parcours possibles.
- Des visites de présentation des différents métiers du travail social sont également proposées, afin de sensibiliser les étudiants aux diverses carrières qui s'offrent à eux.
- Des temps d'information (en visioconférence ou en présentiel) permettent de dialoguer avec tous les publics (info'col)

## **2) L'accueil du nouvel apprenant :**

- Un parcours d'intégration est élaboré et structuré sur les premières semaines de formation. Ce parcours comprend des modules sur la vie étudiante, les ressources disponibles (centres de ressources documentaires, informatique, etc..), ainsi que des séances d'information sur le fonctionnement de l'établissement.
- Un guide d'accueil est remis à chaque étudiant. Il comprend des informations pratiques (horaires, contacts utiles, règlements intérieurs) et des conseils pour faciliter leur installation à l'IRTS.

## **B) La pédagogie à l'IRTS de Franche-Comté**

C'est autour d'un dispositif, associant cours magistraux, travaux en groupes et accompagnements individuels que s'organise la construction de la formation. Cela à partir des enseignements reçus mais aussi des actions engagées, tant à l'institut que sur le terrain de l'exercice professionnel.

L'implication personnelle de l'étudiant/stagiaire dans ces actions et réflexions est indispensable.

La mutualisation des connaissances et des pratiques suppose l'idée de solidarité, de reciprocité, d'échange donc la rencontre entre un désir d'apprendre et un désir de transmettre, dans des formes sociales différentes (individuelle, collective, institutionnelle).

- **La dimension individuelle :** La démarche de formation provoque des phases de déconstruction suivies de phases de reconstruction. Celles-ci entraînent la nécessaire solitude de l'étudiant stagiaire face à la constitution de ses savoirs, capacités et compétences. Un accompagnement pédagogique vient soutenir l'étudiant/stagiaire tout au long de ces différentes étapes, car si l'accompagnement individuel est au cœur des compétences des professions sociales, elle l'est aussi dans la formation.

Le suivi individuel des apprenants participe et accompagne cette dimension individuelle.

- **La dimension collective :** Le rapport au savoir se construit aussi dans la relation à l'autre. Cette altérité aiguise la curiosité : désir de connaître, d'apprendre de l'autre et pour l'autre, désir de se connaître, désir de se faire reconnaître. Le formateur favorise cette curiosité, la créativité et la réflexivité (réflexion et analyse de sa pratique).

L'alternance et la diversité de composition des groupes enrichissent l'apprenant : ces groupes sont au cœur du dispositif de formation et sont constitués de pairs et de formateurs. Ils contribuent à l'élaboration de la pensée et à la construction d'une identité professionnelle à partir d'échanges, de confrontations d'idées et de réflexions écrites.

Ils portent des noms différents suivant les filières, mais tous ont pour objet l'analyse des pratiques (aussi bien professionnelle que de formation) et la mise en place de repères pour l'exercice singulier du métier.

Les travaux individuels et de groupes destinés à créer les liens « théorie - pratique » sont des traces du questionnement de l'étudiant et pas seulement des réponses ponctuelles et successives à des exigences normatives.

L'analyse des actions engagées pour accompagner des personnes permet à l'étudiant/stagiaire la constitution de savoirs, savoir-faire, savoir être au cours de son expérience en marche.

Cette construction de l'expérience se joue aussi à partir de l'hétérogénéité des situations rencontrées par chacun. Les étudiants/stagiaires arrivent en formation après des parcours initiaux plus ou moins longs et variés, tant dans les savoirs que dans les exercices professionnels. La dynamique collective constitue une richesse du dispositif par les rencontres et les échanges qu'elle suscite.

- **La dimension institutionnelle :** Les étudiants/stagiaires sont accueillis dans des institutions (IRTS et sites qualifiants) dans lesquelles ils sont invités à s'inscrire. Pour cela, ils bénéficient d'un accompagnement.

Pour l'institution ARTS - IRTS, les valeurs importantes sont : l'engagement, la responsabilité, la démocratie, le vivre ensemble, le respect... Il s'agira d'amener les étudiants/stagiaires à se questionner sur : « comment chacun s'interroge dans son rapport à l'institution : lois, cadre, statut, fonctions qui régissent ces espaces » et où chacun est responsable du rôle qu'il tient. C'est un socle sur lequel chacun s'appuie car il fait cadre, garant des valeurs. Ce socle est une construction dans laquelle étudiants/stagiaires et intervenants prennent place.

La dimension institutionnelle a une place particulièrement importante dans certains espaces de formation : temps promotion, conseil pédagogique, CTPF, analyse de la pratique, accueil par l'équipe de direction et les équipes filières, écrits communiqués aux étudiants/stagiaires, visites de stage.... Ces espaces sont en partie dédiés à la dynamique institutionnelle et au positionnement institutionnel.

La notion de contrat est ainsi abordée puisque l'ensemble des acteurs signe un contrat avec l'IRTS, celui-ci s'inscrivant dans un fonctionnement associatif.

Au-delà de la question de l'institution, le rapport à l'interinstitutionnel est mis également au travail (réseaux, partenaires...), dimension de travail incontournable dans les professions et formations en travail social.

## **1) Un fondamental : l'alternance – Formation Théorique et Pratique**

Les formations aux professions sociales s'inscrivent dans des dispositifs légaux où alternent temps de formation en institut et temps de stage dans des établissements ou services du secteur de l'intervention sociale. Si l'apprenant est un apprenti, cette alternance se dessine de la même manière.

Une formation en alternance est habituellement définie comme un « *enseignement qui, dans le cadre d'une formation technique assurée aux travailleurs, s'insère entre deux périodes d'activités professionnelles, les mois de formation s'intercalant au sein de périodes de travail* ».

Cette définition met en avant l'idée de techniques et celle d'activités professionnelles, avec le postulat d'un enseignement qui est assimilé à la formation, et par suite avec l'institut de formation, tandis que les activités professionnelles sont assimilées au travail et à son lieu d'exercice. La formation est alors envisagée comme la possibilité de symboliser ce qui se fait pendant le temps de l'activité salariée et de construire des connaissances généralisées en fonction du savoir technique.

L'alternance dite « intégrative » ne peut être réduite à cette définition, à ce seul schéma spatial, à une simple alternance des lieux et des temps. L'alternance intégrative, c'est aussi l'alternance des places, des rôles et des statuts (apprenant - enseignant, demandeur - prescripteur, professionnel salarié - stagiaire), l'alternance entre action et réflexion, entre l'individuel et le collectif, entre langage des groupes et langage académique, entre action et écriture, entre parler et écrire.

Cette alternance se joue sur tous les lieux du système de formation, dans tous les temps de la formation.

L'étudiant agit dans le centre de formation : il communique, travaille en groupe, se confronte aux idées des autres, lutte pour la reconnaissance de ses idées vis- à-vis de ses pairs comme des enseignants et pour la construction d'une place dans le dispositif.

Le stagiaire pense sur le terrain de stage : il anticipe l'action, fonde ses projets, acquiert des savoirs tout autant que des savoir-faire.

Dans ces deux lieux du système de formation, l'analyse de la pratique - pratique de formation, pratique sociale, pratique professionnelle – est au cœur du dispositif d'appréhension des savoirs.

Ainsi, on peut concevoir que l'évolution du sujet, l'intégration des savoirs et la constitution d'une culture professionnelle, sont dans un continuum dans la vie du professionnel en formation.

La réussite professionnelle des étudiants est un enjeu majeur pour l'IRTS. Nous mettrons en place des dispositifs visant à favoriser leur insertion sur le marché du travail, en les préparant de manière adéquate et en leur offrant des opportunités concrètes.

### **a) Les stages, l'apprentissage**

#### **i) Les partenariats avec des structures d'accueil :**

Le renforcement des partenariats avec les diverses structures (associations, collectivités, établissements du secteur) permet de développer des offres de stages diversifiées et enrichissantes ou de favoriser l'accueil des apprentis. Ces partenariats seront étendus afin de couvrir le large éventail des métiers du travail social.

#### **ii) Les stages, les périodes d'apprentissage**

Les objectifs :

- Expérimenter les différentes facettes de l'exercice professionnel
- Articuler les connaissances théoriques et les pratiques professionnelles
- Découvrir et connaître les mises en œuvre des politiques sociales dans des secteurs et des institutions différents, auprès de publics divers, selon de multiples modalités d'accompagnement
- Être en situation d'exercice professionnel
- Participer à la construction d'une identité professionnelle
- Acquérir des compétences professionnelles (savoir, savoir-faire, savoir-être)

#### **iii) Le suivi des stages ou des apprentis**

:

Un suivi régulier des stages est organisé, incluant des visites d'installation pour les apprentis, les visites de terrain pour les stagiaires et des entretiens avec les tuteurs de stage, afin de recueillir des retours d'expérience des étudiants et des encadrants.

Les retours d'expérience sont analysés de manière régulière pour améliorer la qualité des stages et ajuster les partenariats en fonction des besoins identifiés.

## **2) Les différents types d'enseignement théoriques ou pratiques**

Le dispositif pédagogique de l'IRTS de Franche-Comté se décline sous des modalités diverses qui font, chacune à leur niveau, vivre les dimensions individuelle, collective et institutionnelle.

### **a) Les cours magistraux**

Les objectifs de cette modalité sont doubles, il s'agit :

- D'énoncer, de sensibiliser, de transmettre des connaissances et des savoirs
- De permettre des apports différenciés / pluriels sur un thème

### **b) Les travaux dirigés (TD)**

Pour :

- S'approprier et élaborer à partir de savoirs, de connaissances, d'une démarche méthodologique, et d'une démarche réflexive.
- Mutualiser les expériences, les connaissances et les représentations.
- Confronter et échanger

### **c) Les travaux pratiques (TP)**

Il s'agit d'espaces ou de dispositifs permettant aux étudiants/stagiaires de :

- Construire, élaborer, s'approprier collectivement des connaissances, mais aussi des savoirs expérientiels.
- Être responsable de leurs apprentissages

Ces temps se distinguent des TD par le degré d'autonomie des groupes (autogestion, autorégulation...) et la fonction du formateur est davantage d'être accompagnateur, qu'animateur ou enseignant. Nous pouvons alors parler d'Autoformation accompagnée non dirigée.

Les TD, TP et recherches individuelles s'appuient sur les capacités et compétences des étudiants, en

même temps qu'elles contribuent à les développer, les promouvoir.

#### **d) Les Médiations Éducatives**

Les objectifs :

- Faire émerger sa créativité, permettre une expression créative
- Favoriser la connaissance de soi
- Expérimenter le « créer » ensemble
- Repérer les interdépendances au sein d'un collectif et sa propre implication
- Acquérir des supports relationnels et de médiation

#### **e) Les débats, les échanges, les confrontations**

Faire face à la complexité des situations éducatives et sociales suppose de tenir compte de leur caractère multidimensionnel et de mobiliser des savoirs et des connaissances diversifiés : savoirs institués, débat épistémologique, savoirs pratiques issus de l'expérience, etc.

Pour favoriser l'élaboration de ces références, le centre de formation doit proposer des occasions d'échange, d'expérimentation et de confrontation aux réalitésociales.

Cela suppose en particulier de miser sur des formes de participation, qui risquent dans le même temps d'interroger et de modifier la nature, l'organisation et le contenu même du dispositif de formation.

Pour autant, cette disposition peut favoriser le changement des représentations, l'apprentissage de la complémentarité entre acteurs et de l'adaptation aux situations.

#### **f) Les séquences culturelles ou créatives, les activités corporelles**

La créativité prend sens pour le travailleur social dans un espace d'altérité. Que résulte-t-il de la rencontre, des attentes et des besoins des uns et des contraintes des autres ?

Dans le cadre des formations, travailler, a fortiori accompagner un sujet, qui plus est un sujet en souffrance, suppose et nécessite bien évidemment de penser.

Toute la question réside alors dans « Comment penser sa pratique ? ». La tentation pourrait, en effet, être grande de réduire la pratique à l'application de techniques et à la réalisation de tâches circonscrites.

Or, par chance, la dimension humaine est toute autre et accorde une place à l'improvisation et à la créativité de chacun des acteurs d'une rencontre. Il est donc indispensable de se laisser surprendre, étonner, bousculer parfois même, par cette ou ces rencontres.

Il n'est donc pas possible dans le travail de se passer d'une capacité d'étonnement au service de la dimension créative, créatrice, de la réciprocité relationnelle ; le tout permettant une déstabilisation salutaire que la tâche quotidienne ne saurait épuiser.

L'engagement personnel dans la relation et dans l'accompagnement au quotidien passe aussi par un engagement corporel, plus ou moins immédiatement visible. Cet accompagnement au quotidien n'est pas évident.

Le corps est au centre de notre façon de vivre le monde et pourtant dans le discours, il est sans cesse rejeté à la marge, alors qu'il est le premier élément de la construction de soi et de la représentation de l'autre.

C'est le corps qui permet un engagement dans le monde. Nous marquons donc une différence ici entre le corps physique, anatomique et le corps qui permet cet engagement. Il s'agit là non pas d'un corps objet mais un corps avec cette intentionnalité d'être au monde, d'être un corps d'ouverture. Dans cette prise en compte du corps et des sensations corporelles, le travailleur social engage une relation qui ne repose pas seulement sur le discours ni sur un objet d'hygiène et de soins. Il s'engage dans le monde du non verbal. C'est bien là une dimension fondatrice du métier qui doit être repérée, identifiée et travaillée.

### **3) L'écoute et l'accompagnement des apprenants**

Dans toute élaboration d'un projet pédagogique il est indispensable d'intégrer les modalités accompagnement et de conseil à l'étudiant/stagiaire dans sa démarche de production, d'organisation, d'articulation et de structuration de connaissances théoriques et pratiques. Différents dispositifs permettent de tenir cet objectif :

#### **a) Les temps dits de promotion ou de régulation**

Les objectifs :

- Aborder collectivement les sujets concernant la formation
- Incrire l'individu en formation dans le collectif
- Coconstruire et ajuster les contenus de formation et la cohérence pédagogique (dans les cadres réglementaires)
- Impulser une dynamique de groupe
- Réguler les conflits

#### **b) Les guidances individuelles**

Les objectifs :

- Accompagner l'étudiant dans l'écriture et la formalisation de sa production
- Soutenir la construction et la formalisation du positionnement professionnel de l'étudiant/stagiaire

#### **c) Les Entretiens individuels - Tutorat et Mentorat:**

La mise en place d'entretiens d'accueil individuels avec un référent pédagogique participe au bon accompagnement des apprenants. Ces entretiens permettent d'évaluer les besoins spécifiques des étudiants, d'identifier leurs forces et leurs faiblesses, et de les orienter vers les dispositifs d'accompagnement disponibles. Ces rencontres permettent également d'établir un premier lien de confiance, essentiel pour un accompagnement personnalisé.

Des partenariats avec des structures du travail social permettent d'offrir aux étudiants la possibilité d'être mentorés par des professionnels en activité. Ces mentors partageront leur expérience, leurs conseils pratiques et leurs réseaux professionnels, enrichissant ainsi la formation des étudiants.

#### **d) La Création d'un espace d'écoute :**

L'IRTS projette de dédier un espace spécifique (un "coin bien-être") où les étudiants pourront s'exprimer librement, que ce soit sur des préoccupations académiques ou personnelles, avec, si possible, un professionnel du soutien psychologique.

### **4) Les évaluations diagnostiques, formatives et sommatives**

Pour :

- Élaborer la pensée et structurer un positionnement professionnel
- Repérer l'évolution, la progression d'un étudiant/stagiaire en fonction de critères
- « Sanctionner » des acquisitions

Les Modalités

- Les Bilans individuels et collectifs
- Les Entretiens individuels
- L'Auto-évaluations orales ou écrites
- Les Épreuves écrites et orales
- Les Évaluations de stage

### **Conclusion**

Le Projet Pédagogique de l'IRTS est vivant et en constante évolution. Il est élaboré, amendé, adapté par l'intermédiaire de nombreuses instances officielles régies par des textes officiels. Ce sont des instances techniques pédagogiques ou de concertation telles que :

- La Commission Semestrielle
- La Commission Pédagogique
- Le Conseil de Perfectionnement (pour les apprentis)
- Les Conseils Techniques et Pédagogiques (représentation des secteurs professionnels)
- Le Conseil de la Vie Apprenante

### **C) La formation tout au long de la vie et l'animation du secteur professionnel**

L'IRTS est également inscrit dans la formation des salariés des structures sociales ou médico-sociales du secteur. A cet égard l'Institut propose des temps de formation continue. L'objectif est alors de :

- Faire un état des connaissances des salariés à un temps et sur un sujet donné
- Offrir une distance (extériorité) vis-à-vis des pratiques (intériorité)
- Permettre les échanges et questionnements entre professionnels, entre professionnels et étudiants
- Proposer un lieu de ressourcement
- Faciliter la construction de réseaux professionnels au plan régional

Ces temps de formation peuvent se décliner de différentes manières :

- Conférences
- Journées d'étude
- Petits-déjeuners débats
- Rencontres avec un auteur
- Rendez-vous juridiques
- Séminaires / Actions de recherche
- Journées de Formation Continue avec des Formateurs

### **L'évaluation du Projet Pédagogique**

L'IRTS est engagé dans une démarche d'amélioration continu, y compris dans le cadre de la certification QUALIOPI. L'évaluation du projet pédagogique a pour finalité d'adapter les missions de l'IRTS pour répondre aux besoins des apprenants, des bénéficiaires, des étudiants/stagiaires, et aux attentes des employeurs, des financeurs, des représentants de l'Etat.

Les objectifs principaux de cette démarche d'amélioration continue sont de :

- Faire vivre et évaluer le projet pédagogique, par l'implication et la mobilisation des salariés, des étudiants/stagiaires et des sites qualifiants.
- Valoriser les missions mises en œuvre par l'IRTS dans toutes ses propositions d'interventions.
- Développer la coopération entre les différents acteurs concernés par la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Améliorer les actions pédagogiques pour les mettre en cohérence avec les évolutions des métiers, des publics et de l'environnement.

Les moyens utilisés pour cette évaluation sont :

- La constitution d'un comité d'évaluation garant de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration.
- La mise en place de groupes de travail regroupant tous les acteurs dans une démarche participative.
- La communication autour du projet d'évaluation auprès de tous les acteurs concernés.
- Le recensement et l'exploitation des outils d'observation, d'évaluation et d'analyse.
- La détermination des références et des critères d'évaluation du projet pédagogique.

## ANNEXE V

TABLEAU DES PASSERELLES : Dispenses de formation et de certification et allègements de formation

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2016)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'aide-soignant (ancienne version)	Diplôme d'Etat d'aide-soignant (nouvelle version)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne version)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (nouvelle version)
Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation		Allègement de formation		Allègement de formation
<b>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Équivalence du bloc de compétence	Allègement de formation	Équivalence du bloc de compétence

## ANNEXE V

TABLEAU DES PASSERELLES : Dispenses de formation et de certification et allègements de formation

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	Titre professionnel assistant de vie aux familles (version 2021)	Titre professionnel assistant de vie aux familles spécialité CCS	Titre professionnel d'agent de service médico-social	Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales	Brevet d'aptitude professionnelle accompagnement soins et services à la personne	Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieux familial et collectif	Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance	Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance
Ministère des solidarités et de la santé	Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	Ministère de l'éducation	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation			
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	Allègement de formation	Allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation			
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>							Allègement de formation	Allègement de formation
<b>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Allègement de formation	Allègement de formation

## ANNEXE V

TABLEAU DES PASSERELLES : Dispenses de formation et de certification et allègements de formation

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	Mention complémentaire aide à domicile	Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne	Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes	Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural	Certificat d'aptitude professionnelle agricole service aux personnes et vente en espace rural	Titre professionnel Assistant de vie dépendance
<i>Ministère des solidarités et de la santé</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>Ministère de l'agriculture</i>	<i>IPERIA</i>
<b>Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>	Dispense de formation et de certification			Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>	Dispense de formation et de certification			Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
<b>Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation
<b>Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>	Dispense de formation et de certification						Allègement de formation
<b>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification			

**Arrêté du 30 Août 2021 relatif au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)**

**RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL**

**Annexe 1**

1.1. Contexte de l'intervention

**Définition du métier**

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

**Les fonctions de l'accompagnant éducatif et social**

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluri-professionnelle, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement.

Il établit une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il accompagne la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix.

Il participe à l'entretien du cadre de vie de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement.

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale.

Il participe au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de sa vie.

Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, il inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement.

Il prend en compte et communique avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

**Les principaux lieux d'intervention**

Les lieux d'exercice des AES sont très larges. Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...), en établissement social ou médico-social (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME), des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), des maisons d'enfants à caractère social (MECS)...), dans des structures d'accueil de la petite enfance, dans des établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.